

Concerne :

Déclarant :

**REDEVANCE POUR PRELEVEMENT D'EAU <sup>(1)</sup>**DECLARATION DES VOLUMES PRELEVES EN : **2023**

Cette déclaration, relative aux prélèvements d'eau réalisés durant l'année écoulée, est à retourner sous pli affranchi à l'adresse ci-dessus avant le : **01 avril 2024**  
En l'absence de réponse dans le délai imparti, l'assiette de la redevance sera estimée d'office <sup>(2)</sup>.

**REPONSE OBLIGATOIRE**

Cochez la case qui correspond à votre situation

**Vous avez effectué des  
prélèvements d'eau dans le  
milieu naturel.**

Dans ce cas, complétez  
chacun des feuillets ci-après.

**Vous n'avez effectué  
aucun prélèvement d'eau  
dans le milieu naturel.**

Dans ce cas, retournez cette  
déclaration dûment signée.

Nom du signataire :

.....

Qualité : .....

Fait le : ..... à .....

Signature :

Cadre réservé à l'Office de l'eau  
Réunion

**(1)** Conformément aux textes en vigueur : articles L213-14-1, L213-15 à L213-20, D213-72 à D213-76 du Code de l'environnement – Délibérations du 1/10/2004, du 30/11/2004 et du 29/11/2006 du conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion

**(2)** Code de l'environnement : Art. L213-14-1 – « VI – En l'absence de mesure des volumes prélevés, la redevance est assise sur un volume forfaitaire selon l'activité. »

## SECTION 1 : USAGE ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DESTINATAIRE :

*Moyen de mesure : COMPTEURS*

Point de prélèvement	Captage	Forage	Compteurs de réf. N°/type	Premier relevé		Dernier relevé		Volume prélevé (m <sup>3</sup> )
				Date	Index	Date	Index	

**Volume total**

*Moyen d'évaluation :*

**Volume évalué (m<sup>3</sup>)**

**En l'absence de moyens de mesure ou d'évaluation appropriés des volumes prélevés pour cet usage, veuillez remplir le tableau ci-dessous.**

*Calcul forfaitaire*

Nombre d'habitants (population municipale)	Volume forfaitaire par habitant (m <sup>3</sup> /an)	Assiette de la redevance
	150	

**Total**

## SECTION 2 : USAGE IRRIGATION

DESTINATAIRE :

*Moyen de mesure : COMPTEURS*

Point de prélèvement	Captage	Forage	Compteurs de réf. N°/type	Premier relevé		Dernier relevé		Volume prélevé
				Date	Index	Date	Index	

**Volume total**

*Moyen d'évaluation :*

**Volume évalué (m<sup>3</sup>)**

**En l'absence de moyens de mesure ou d'évaluation appropriés des volumes prélevés pour cet usage, veuillez remplir le tableau ci-dessous.**

*Calcul forfaitaire*

Point de prélèvement	SUPERFICIES IRRIGUEES (ha)					
	Canne à sucre*	Banane	Prairie	Melons	Fruits, légumes, fleurs	Autres cultures vivrières
Total (ha)						
Volume forfaitaire par ha (m <sup>3</sup> )	7500	4500	2500	3000	3500	1500
Assiette de la redevance						

**Volume total**

\* Secteurs Nord-Ouest et Sud : Communes de Sainte-Marie, Saint-Denis, La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins, Saint-Leu, Les Avirons, Etang-Salé, Saint-Louis, Saint-Pierre, Petite-Ile, Entre-Deux, Le Tampon, Saint-Joseph. Le volume forfaitaire est de 1000m<sup>3</sup>/an dans le secteur Est.

### SECTION 3 : USAGE AUTRES ACTIVITES ECONOMIQUES

DESTINATAIRE :

*Moyen de mesure : COMPTEURS*

Point de prélèvement	Captage	Forage	Compteurs de réf. N°/type	Premier relevé		Dernier relevé		Volume prélevé (m <sup>3</sup> )
				Date	Index	Date	Index	

**Volume total**

*Moyen d'évaluation :*

**Volume évalué (m<sup>3</sup>)**

## SECTION 4 : PRELEVEMENTS SPECIFIQUES

- Prélèvements effectués en mer
- Exhaures de mines ainsi que les prélèvements rendus nécessaires par l'exécution de travaux souterrains, dans la mesure où l'eau prélevée n'est pas utilisée directement à des fins domestiques, industrielles ou agricoles
- Prélèvements liés à l'aquaculture
- Prélèvements destinés à la réalimentation de milieux naturels
- Prélèvements destinés à la lutte contre l'incendie
- Prélèvements d'eau destinés à la production d'énergie renouvelable
- Prélèvements d'eaux souterraines effectués lors d'un drainage réalisé en vue de maintenir à sec des bâtiments ou des ouvrages.

NB : ne cocher qu'une case par feuille.

### DESTINATAIRE :

- Moyen de mesure : COMPTEURS*

Point de prélèvement	Captage	Forage	Compteurs de réf. N°/type	Premier relevé		Dernier relevé		Volume prélevé (m <sup>3</sup> )
				Date	Index	Date	Index	

<b>Volume total</b>	
---------------------	--

- Moyen d'évaluation :*

<b>Volume évalué (m<sup>3</sup>)</b>	
--------------------------------------	--

Code de l'environnement : Art. L213-14-1 – « IV – Sont exonérés de la redevance : **1°** Les prélèvements effectués en mer ; **2°** Les exhaures de mines ainsi que les travaux rendus nécessaires par l'exécution de travaux souterrains, dans la mesure où l'eau prélevée n'est pas utilisée directement à des fins domestiques, industrielles ou agricoles ; **3°** Les prélèvements liés à l'aquaculture ; **4°** Les prélèvements destinés à la réalimentation des milieux naturels ; **5°** Les prélèvements destinés à la lutte contre l'incendie ; **6°** Les prélèvements destinés à la production d'énergies renouvelables ; **7°** Les prélèvements d'eau souterraine effectués lors d'un drainage réalisé en vue de maintenir à sec des bâtiments ou des ouvrages. « V – Le seuil de mise en recouvrement de la redevance est arrêté par l'Office de l'eau. Il ne peut être inférieur à 10 000 mètres cubes par an. »

## INFORMATIONS CONNEXES

Année **2023**  
**REPONSE OBLIGATOIRE**

### Section 1 : Importations / Exportations :

Exportateur	Point de prélèvement	Importateur	Volume (m <sup>3</sup> )	Usage

### Points de prélèvements arrêtés :

Date d'arrêt du prélèvement	Nom de la station

En cas d'incident, de panne ou d'autre modification du réseau de prélèvement d'eau,  
merci d'en informer l'Office de l'eau Réunion



## **VOLUMES PRELEVES EN 2023 (tous destinataires)**

• USAGE « ALIMENTATION EN EAU POTABLE » :  m<sup>3</sup>

• USAGE « IRRIGATION » :  m<sup>3</sup>

• USAGE « AUTRES ACTIVITES ECONOMIQUES » :  m<sup>3</sup>

• PRELEVEMENTS SPECIFIQUES :  m<sup>3</sup>

VOLUME TOTAL PRELEVE :  m<sup>3</sup>

NOM et Prénom du signataire

.....

Tel. :.....

Fax. :.....

Certifié exact

A ....., le .....

*Cachet et signature*